somatherm

CERTIFIÉ PAR CSTB NF ROBINETTERIE DE RÉGLAGE ET DE SÉCURITÉ

ACS CONFORMITÉ SANITAIRE

5 GARANTIE

Référence : **601011204**

GROUPE DE SÉCURITÉ NF 3/4" À GARDE D'AIR COUDÉ - SIÈGE LAITON POUR EAU NEUTRE

SIÈGE EN LAITON ADAPTÉ AUX EAUX DOUCES

VANNE D'ARRÊT À BILLE RÉSINE ÉVITE L'ENTARTRAGE

GARDE D'AIR COUDÉ

DESCRIPTION	20/27. - Pour eau douce - Avec garde d'air coudé intégrée - Montage horizontal obligatoire - Finition laiton brute - Pression de tarage : 7 bars. - Ecrou 8 pans pour une installation facilitée avec une simple clé plate. - Compatible ENR : peut être installé sur un chauffe-eau électrique ou solaire thermique, un ballon thermodynamique ou un préparateur ECS et chaudière. - Livré en poche.
APPLICATIONS	Sécurité chauffe-eau et préparateur ECS de chaudière
PRÉCAUTION D'EMPLOI	Avant montage, rincer la tuyauterie d'alimentation En cas de pression d'alimentation supérieure à 5,25 bar, il est nécessaire d'installer un réducteur de pression conforme à la norme NF EN 1567 et situé sur l'alimentation principale (de la maison ou de l'appartement)

SPECIFICATIONS D'INSTALLATION	Avant l'installation, il est impératif de nettoyer les tuyauteries de l'installation. L'installation du groupe de sécurité doit être effectuée sans aucune traction ou flexion mécanique (dilatation ou manque de supportage). Le groupe de sécurité ne doit pas subir de contraintes mécaniques; vérifier l'alignement des tuyauteries. Adapter le couple de serrage pour ne pas détériorer les écrous: 30 N.mètre max. Pour réaliser l'étanchéité du raccord, privilégier le PTFE ou la pate anaérobie. L'usage de la filasse avec de la pate à joint est proscrite. L'installation et l'utilisation du raccord doivent être conformes aux règles de l'art, DTU, et réglementations en vigueur. Nous préconisons des accessoires nécessaires à l'installation de marque Somatherm.
	N'est pas adapté pour une application autre que celle décrite ci-dessus. Notre garantie porte sur les défauts de matière ou de fabrication et s'applique dans les conditions définies par le fabricant. La garantie ne couvre pas les consommables, l'usure normale, les pièces mobiles (1 an), les dommages dus aux chocs, au gel, le défaut d'entretien régulier et approprié, à l'usage de produits d'étanchéité non ACS type filasse (notamment sur les raccords mécaniques), de produits d'entretien trop agressifs ou de traitements de l'eau inadaptés, à la présence de corps étrangers véhiculés par l'eau (limaille, sable, calcaire, etc...) la mise en oeuvre non conforme aux règles de l'art, avis et fiche technique et aux DTU.